

Ressource Handicap Formation

Un nouveau service en Région Occitanie « RESSOURCE HANDICAP FORMATION (RHF) »

POURQUOI ?

- Un service pour sécuriser les parcours de formation **des personnes en situation de handicap** en co-construisant des solutions d'aménagements.
- Un service pour accompagner **les organismes de formation et les CFA** à répondre à leur obligation d'accessibilité et d'aménagement des parcours de formation des stagiaires (ou apprentis) en situation de handicap.
- Un service pour aider **les prescripteurs de formation** à anticiper les besoins de compensation du handicap en amont de l'entrée en formation des personnes en situation de handicap.

POUR QUI ?

- Ce service peut être mobilisé pour **des demandeurs d'emploi, des salariés** ou **des alternants** ayant une reconnaissance administrative de leur handicap.
- Ce service peut être sollicité par :
 - les prescripteurs de formation;
 - les organismes de formation;
 - les personnes en situation de handicap.
- Un pré requis : **le projet de formation de la personne doit être validé** par le conseiller à l'emploi.
- Un impératif : les personnes sollicitant la RHF restent **acteurs de la démarche** de co-construction des solutions de compensation du handicap.

CONCRÈTEMENT, DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le prescripteur de formation

(ayant validé le projet de formation de la personne reconnue en situation de handicap).

OU

L'organisme de formation

(ou le CFA) (par l'intermédiaire du Référent Handicap s'il existe) (accueillant le stagiaire ou l'apprenti reconnu en situation de handicap).

OU

La personne elle-même

ayant une reconnaissance administrative de son handicap (ou une demande en cours) et un projet de formation validé par son conseiller.

sollicite la RHF



La RHF propose un appui pour identifier et co-construire des solutions de compensation du handicap avec l'ensemble des acteurs du parcours de formation

- Un appui à une démarche de **développement de l'accessibilité** des organismes de formation et des CFA à l'occasion d'un signalement dans le cadre d'une situation individuelle.
- Une aide à la **détection des besoins** et à la **co-construction de solutions de compensation** du handicap en formation en croisant les compétences et expertises complémentaires :
 - du prescripteur (qui connaît le parcours de la personne et son projet);
 - de l'organisme de formation (qui connaît les exigences de la formation);
 - de la personne concernée (qui connaît les contraintes liées à son handicap);
 - d'opérateurs spécialisés (qui sont experts sur le champ du handicap concerné);
 - le cas échéant, du tuteur en entreprise ou du maître d'apprentissage.
- Une aide pour accompagner à la **mise en œuvre et au suivi des aménagements** de la situation de formation : *durée, rythme, supports pédagogiques, espaces de formation, intervention d'un tiers, aménagements techniques, aides Agefiph...*
- Modalités d'intervention : selon la complexité de la situation de handicap, l'appui de la RHF pourra être effectué :
 - **à distance** : échanges bi-latéraux avec les différents acteurs;
 - **sur site** : rencontres d'expertises croisées sur le lieu de formation ou de stage.

COMMENT SOLLICITER LA RHF ?

Pour solliciter le service, poser une question ou en savoir plus, contactez :

• **La Ressource Handicap Formation**
Nathalie BAYLE (Cabinet ACCEIS)
[06 48 10 95 84 - acceis@orange.fr](mailto:06_48_10_95_84_-_acceis@orange.fr)

• **L'Agefiph**
Patrick BORDES
p-bordes@agefiph.asso.fr